

Editorial

Chers parents, chers amis d'Inclusion

Comme chaque année, la journée des familles s'est déroulée en septembre et cette fois dans notre province, au Monde Sauvage d'Aywaille.

Ce fût une réussite totale ; cadre, animation, organisation impeccable et le tout sous le soleil.

Martine vous en dit plus dans ce numéro et Philippe illustre cela par des photos recueillies auprès de nos membres.

Les groupes de parole ont repris. Lucien fait le point sur leur fonctionnement et les modalités pratiques. Il nous le propose aussi en « facile à lire »

Nos assistantes sociales continuent à suivre l'actualité sociale et à se former. Elles vous en font part.

Permettez-nous, avant que l'année ne se termine, de vous rappeler le paiement de votre cotisation (25€) ou d'un don.

Cotisations et dons sont les principales ressources de notre association.

N'hésitez pas à réagir à nos articles, à nous faire part de vos souhaits.

Bonne lecture.

Pour le comité

Maurice Thiry

Brèves

- **Départ** : Etienne OLEFFE, président d'Inclusion a annoncé que Thérèse KEMPENEERS, directrice et cheville ouvrière d'Inclusion, prendra sa pension au plus tard en septembre 2017.
- **Scoutisme** : Les Louveteaux de la 40ème de Bois-de-Breux nous demandent de signaler qu'ils sont une section qui accueille des louveteaux handicapés (7-13 ans).

Le local se situe, rue de Herve à Bois-de-Breux.

Plusieurs réunions se font au centre de Liège.

Contact :

Joséphine PAQUOT (Akela) - GSM : 0499 63 23 27

Antoine DYKMA NS (Balou) - GSM : 0473 99 31 89

- **Carnet rose** : notre assistante sociale Fanny Larivière est la maman d'une petite **Lola**.

Bienvenue à Lola et félicitations aux parents.

- **Carte européenne du handicap** : Ce 10 octobre, les ministres compétents du gouvernement fédéral et des gouvernements fédérés ont signé le protocole d'accord permettant la mise en œuvre de la « carte européenne du handicap » (*European Disability Card*).

Le lancement de cette carte devrait se faire à la fin du premier semestre 2017 si le timing est respecté.

- **Comité liégeois** : Nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre comité Philippe Appelmans. Philippe assure la succession d'Anne Jacques dans la mise en page et l'organisation de notre revue. Il contribue au bon déroulement de nos réunions et nous apporte son expérience de papa confronté au handicap.

Maurice Thiry

Allongement du crédit-temps avec motif de soin *

Dans le cadre de l'accord budgétaire pour 2017, le gouvernement a prévu outre l'allongement de la durée du congé pour prodiguer des soins palliatifs, celui du crédit-temps avec motif à temps plein ou partiel.

Il existe six types de motifs qui permettent d'obtenir ce congé. Le plus utilisé est celui qui permet de prendre soin d'un enfant de moins de huit ans.

Dans cette liste, se trouve aussi la possibilité de prendre congé pour s'occuper d'un enfant handicapé de moins de 21 ans.

Actuellement le crédit-temps avec motif ne peut excéder 36 mois sauf pour s'occuper d'un enfant mineur gravement malade ou d'un enfant handicapé où la durée est de 48 mois.

A partir de l'an prochain pour tous les motifs la durée du crédit-temps sera de 51 mois.

Au cours de cette période le travailleur perçoit une prime de l'ONSS pour compenser sa perte de rémunération. La période non ouvrée est assimilée à une période de travail pour le calcul de la pension.

Ces 51 mois représentent un plafond absolu, quel que soit le régime sous lequel la carrière est interrompue : à temps plein, à mi-temps ou à 20 %.

Maurice Thiry

* Tiré d'un article de L'ECHO du 29 octobre 2016

Actualités : Le groupe Parole-Adultes

Le groupe Parole-Adultes a connu dernièrement un changement de local pour ses réunions. En effet l'asbl "Amicale Liégeoise des Handicapés" a dû déménager suite au projet communal de démolir ses locaux dans le cadre de la rénovation du quartier "Ancien Bavière". L'Amicale nous y a toujours accueillis gratuitement avec gentillesse et courtoisie, considérant que le partage va de soi entre associations partenaires. Nous adressons à l'équipe de l'A.L.H. tous nos remerciements pour ce geste de solidarité.

Le groupe a trouvé un nouveau local dans le quartier du Longdoz:

Espace Différences
Rue Edouard Remouchamps, 2
4020 Liège

Plus d'infos sur le groupe: voir notre revue de juin 2016, page 3, en archive sur le site [inclusion-asbl.be/inclusion](http://www.inclusion-asbl.be/inclusion) près de chez vous/Liège ou avec le lien ci-dessous:

<http://www.inclusion-asbl.be/images/pdf/revue%20juin%202016-2.pdf>

L'inscription à ce groupe se fait par e-mail à lucienhanson@yahoo.fr ou par téléphone au 0494 27 87 96.

Lucien Hanson



Groupe parole adultes

Le local de réunion a changé.

Maintenant c'est à espace différences.

On a beaucoup de place pour les jeux.

Une grande table et des bancs pour la réunion.

Des tableaux pour dessiner.

Il y a réunion chaque mois le samedi matin.

C'est comme avant.

Actualités : Le groupe de parole "Entre-Parents"

A l'initiative de Christelle Seba, psychologue spécialisée dans le handicap, le groupe "Entre-Parents" s'est formé en 2009, suite aux demandes de parents souhaitant échanger leurs avis sur l'éducation et autres questions associées.

Le groupe s'est donné pour objectif de provoquer cet échange au moyen d'un thème principal amené par l'animatrice ou de manière spontanée par le groupe en début de réunion.

Nous avons ainsi fait le tour des questions auxquelles une famille concernée par la déficience intellectuelle doit faire face: l'annonce du diagnostic, la relation avec la fratrie, la famille élargie, la scolarité et l'entrée dans la vie adulte, le suivi médical, social et juridique, le développement psycho-social, la vie affective et sexuelle...

Ces moments simplement énoncés ne rendent que très peu compte du vécu, de l'enthousiasme, du vif intérêt et des échanges passionnés que les participants ont connu tout au long de ces années de réunions.

Aujourd'hui, le groupe se trouve devant des choix à faire et que nous vous soumettons:

- Les réunions, mensuelles, ont lieu le samedi matin. Cet horaire pourrait changer selon le souhait des uns et des autres. Plusieurs suggèrent le jeudi de 18h à 20h, mais rien n'est décidé.
- Le local de réunion se trouve à Hermalle-sous-Argenteau au sein de l'administration communale. Malgré un certain éloignement d'un grand centre urbain (à 13km de Liège-Longdoz), il a l'avantage de la facilité d'accès, du parking aisé et d'une grande quiétude, tout en étant situé à moins de 500m d'une sortie d'autoroute. A l'échelle de la province, la situation est idéale.
- Etant en phase de rénovation, le groupe va réfléchir à la manière d'organiser les échanges d'avis (par exemple par thème proposé ou par discussion libre) et solliciter les souhaits des participants.

L'inscription au groupe se fait sur simple demande via e-mail à lucienhanson@yahoo.fr ou appel téléphonique au 0494 27 87 96.

Lucien Hanson

Mobilité : Une brochure pour visiter Liège de manière accessible et inclusive

Cette brochure récente de l'Office du Tourisme de Liège associé à Gamah (devenu depuis janvier 2016 "Atingo") et avec l'aide du service "Accessplus" (handicontact) et de "Liège Together" nous a intéressés par son caractère inclusif. Vous pouvez la télécharger via le lien

<http://www.liege.be/tourisme/liege-accessible-a-tous>

Lucien Hanson

Service social : Projet AZIMUT

Echos de notre participation, le jeudi 27/10, à la Journée d'études organisée par le Projet AZIMUT, sur le thème de :

« Le soutien aux personnes cérébrolésées et à leur famille : mieux connaître, mieux se connaître, mieux agir ensemble »

En tant qu'assistantes sociales à Inclusion Liège, nous avons vu nos pratiques sensiblement évoluer, au cours de ces dernières années : ponctuellement, des familles nous contactent pour un de leurs proches, victime d'une problématique de cérébrolésion, d'un AVC, de traumatismes crâniens.

Par ailleurs, cela fait maintenant plus de 10 ans que l'AVIQ (ex-AWIPH) reconnaît la **lésion cérébrale**, qu'elle soit **congénitale ou acquise**, dans la liste des catégories de handicap possible, en vue d'une intervention de sa part.

Il y a un an, nous avons déjà pu entendre les conclusions de la recherche initiée par le **projet AZIMUT** (projet de réseau d'accompagnement pour les personnes cérébrolésées), autour des risques de ruptures de parcours de ces personnes, tant sur le plan familial, professionnel que social.

Lors de cette journée d'études, nous avons entendu quatre témoignages de personnes ou de proches, bouleversants de réalisme, humbles et empreints d'une grande dignité, relatant les conséquences dans leur vie de tous les jours, des signes visibles et invisibles de la cérébrolésion, ainsi que les difficultés à trouver des solutions, au sein du réseau existant.

De cette journée riche de sens pour nous, nous souhaitons retenir et faire passer les messages suivants :

- Cela n'arrive pas qu' « aux autres » !
- Rien n'est plus et ne sera plus « comme avant », tant pour les personnes cérébrolésées, que leurs familles (conjoint, enfants,...)
- En fonction des lésions cérébrales et donc des zones du cerveau touchées, les déficits sont variés et étendus
- Sans une bonne information et une connaissance des signes de la cérébrolésion, nos représentations peuvent être erronées et peser lourd sur les épaules des personnes...Attention aux jugements trop rapides...

- Exemple : une personne titube car son centre de l'équilibre est atteint ...ce n'est pas pour autant...un excès d'alcool...
- Il est important de s'entourer des « bonnes » personnes pour être soutenu, oser poursuivre sa route, différemment certes mais possible malgré tout
- Le constat est inquiétant : il existe (trop) peu de services accueillant, orientant ou accompagnant des adultes victimes d'une lésion cérébrale, d'un AVC, d'un traumatisme crânien, en Wallonie...

A la lecture de ces éléments de conclusion, non exhaustifs, nous nous permettons de constater des signes de similitude d'expériences vécues par les personnes cérébrolésées et les personnes déficientes intellectuelles, ainsi que par leurs familles.

A tous, l'écoute, le dialogue, la reconnaissance est indispensable, ainsi que de faire preuve d'audace et de respect, pour se construire une vie inclusive...

Si vous souhaitez en savoir plus sur le **projet AZIMUT**, si vous êtes concernés de près ou de loin par la cérébrolésion, n'hésitez pas à contacter, pour plus d'informations :

<http://projetazimut.jimdo.com>

Sophie HAULET – SERAC (Verviers) : tél : 0477 063 831

Stéphane DAVID – TAH (Liège) : tél : 0476 774 144

Vinciane Schmidt

Infos sociales : Le tarif social téléphonique

Dans chaque numéro de notre revue, nous tenterons de vous informer sur les possibilités de réductions fiscales ou autres, dont peuvent bénéficier les personnes porteuses d'un handicap ou leur entourage (taxes, factures quotidiennes, stationnement et bien d'autres choses encore).

Ce trimestre : *le tarif social téléphonique*.

A qui peut-il être accordé ?	Sous quelle(s) condition(s) ?
Aux personnes présentant une déficience sensorielle.	La personne a une <u>perte auditive</u> d'au moins 70dB pour la meilleure oreille ou elle vit avec son enfant ou petit enfant qui est déficient auditif. OU La personne est <u>aveugle et ancien militaire de guerre</u>
Aux personnes porteuses d'un handicap.	Si la personne est reconnue en incapacité à plus de <u>66%</u> et qu'elle a <u>plus de 18 ans</u> , qu'elle a un <u>revenu brut annuel inférieur à 18.002,42€</u> et qu'elle <u>vit seule ou cohabite</u> soit avec deux personnes maximum soit avec des parents ou alliés au 1er ou au 2ème degré (parents, enfants, grands-parents, petits-enfants, frères et sœurs, beaux-parents, beaux-enfants,...) La personne peut également bénéficier de cet avantage <u>si elle réside dans un SRA* ou SRNA*</u> et que l'abonnement téléphonique est à son nom et pour son propre usage.

A qui peut-il être accordé ?	Sous quelle(s) condition(s) ?
Aux personnes qui ont subi une laryngectomie.	La personne a subi une <u>ablation du larynx</u> suite à une maladie ou elle vit avec un enfant ou petit-enfant ayant subi cette opération.
Aux personnes âgées.	<p>Si la personne à <u>65 ans</u> ou plus, qu'elle a un <u>revenu brut annuel inférieur à 18.002,42€</u> et qu'elle <u>vit seule</u> ou avec une autre personne de plus de 60 ans ou avec ses enfants/petits-enfants qui lui ont été confiés par la justice.</p> <p>La personne peut également résider en maison de repos et bénéficier de ce tarif réduit si l'abonnement téléphonique est à son nom et si c'est pour son propre usage.</p>

Pour tous les différents profils décrit ci-dessus, une seule personne par ménage peut bénéficier de ce tarif social.

La personne concernée ou son administrateur doit choisir la formule et l'opérateur mobile qui lui convient.

Pour toutes questions concernant cet article ou pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter l'une de nos assistantes sociales :

Vinciane Schmidt au 087/26.80.05 ou par mail à vsc@inclusion-asbl.be

Laurie Sail au 04/223.57.70 ou par mail à fla@inclusion-asbl.be

Laurie Sail

* SRA : Service résidentiel pour adultes

* SRNA : Service résidentiel de nuit pour adultes

Journée des familles 2016 : Une belle journée sous le soleil

Par une belle matinée ensoleillée, nous sommes partis d'Angleur en car direction : Le Monde Sauvage d'Aywaille.

Nous étions attendus pour participer à la grande journée des familles organisée par INCLUSION.

Tous présents à l'heure dite nous avons pris le départ rapidement. Comme la journée se déroulait en Province de Liège, le trajet n'était pas très long, nous étions donc là assez tôt.

D'après les directives d'INCLUSION, l'entrée principale n'était pas accessible avant dix heures. Dans ce cas, il fallait emprunter un autre itinéraire pour avoir accès au parc. Un plan de remplacement nous avait été fourni par les organisateurs en omettant de nous dire que cet itinéraire n'était pas accessible aux cars.

Nous nous étions donc engagés dans cette rue, devenue ruelle puis sentier. Résultat : aucune possibilité pour le conducteur de faire demi-tour, le chemin était bien trop étroit pour faire une quelconque manœuvre.

Une petite panique s'installe chez les participants mais c'est avec une grande maîtrise, beaucoup de calme et de patience que l'autocariste arrive à rebrousser chemin et à regagner la route principale. Après ces péripéties, il était dix heures et nous avons rejoint l'entrée principale.

A l'entrée du site et toujours dans le car on nous a distribué les sachets du petit déjeuner. Chaque sac comprenait un pain au chocolat, un croissant, un jus d'orange, une tasse pour prendre un café au bar ainsi qu'une enveloppe contenant les tickets pour le reste de la journée.

Dès notre arrivée sur le site, l'accueil INCLUSION vérifiait les inscriptions et donnait les horaires des différentes activités.

Nous avons donc dégusté notre déjeuner avant de commencer le parcours.

La première activité était la visite en petit train du domaine. Nous avons pu admirer des rhinocéros, des éléphants, des girafes, des oryx, des bisons, des zèbres et bien d'autres animaux. La visite en petit train était amusante mais ne permettait pas toujours de bien voir les animaux. Nous avons donc complété la visite par une promenade à pieds où nous avons observé des singes, des loups, des félins, des pandas roux.

Après cette balade, nous avons rendez-vous pour admirer le spectacle des perroquets. Il était fascinant et très coloré.

L'heure de se rendre au restaurant pour y déguster un bon dîner était arrivée et c'est avec gourmandise que nous avons apprécié le poulet, frites salade ou compote.

Profitant du magnifique soleil nous nous sommes regroupés à l'extérieur où des tables étaient à notre disposition. C'était un moment très convivial qui permet aux familles de faire connaissance, de se retrouver ou simplement de se reposer.

Après cette pause repas, nous avons le spectacle fascinant des rapaces. Le spectacle des otaries suivait et était très attirant surtout pour les enfants.

La journée se clôturait par un délicieux morceau de tarte et un bon café.

Il était temps de se dire au revoir pour regagner nos cars respectifs ou nos voitures. Nous étions tous à l'heure au car, fatigués mais heureux de cette belle journée.

Un grand merci à Inclusion pour cette belle organisation qui nous permet chaque année de nous retrouver et de partager une belle activité.

Nous vous laissons quelques photos souvenirs qui vous donneront peut-être l'envie de nous rejoindre l'an prochain.



Visite en petit train – voici un zèbre



Eléphants, Girafes



Rhinocéros



Spectacle des perroquets



Après la pause repas et avant le spectacle des rapaces



Spectacle des rapaces





Condor



Spectacle des otaries



Martine Delsa

Cotisation et don

Comme vous le savez l'association a besoin de membres pour continuer à défendre les personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

Merci à tous ceux qui ont déjà payé leur cotisation ou fait un don. Il n'est jamais trop tard si vous ne l'avez pas encore fait.

Le montant de la cotisation est de 25€ et, en la payant, vous êtes membre de l'association et vous recevez toutes les informations.

Tout don de 40€ minimum peut faire l'objet d'une déduction fiscale. Un don ne fait pas de vous un membre de l'association mais tout don, même minime, est le bienvenu.

Numéro de compte sur lequel vous pouvez faire vos versements

BE53 0013 0024 1853

ASBL INCLUSION/SECTION LIEGE

Si vous avez une question concernant votre paiement, merci d'envoyer un mail à liege@inclusion-asbl.be ou de contacter Laurie Sail au 04 223 57 70 ou par mail fla@inclusion-asbl.be

Le comité de Liège vous remercie.

